

COMMUNE DE TRILBARDOU

Impasse de la Mairie

77450 TRILBARDOU

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2017 À 19H00

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le onze septembre deux mil dix-sept en exécution de l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire trente juin deux mil dix-sept à 19 heures 00, sous la présidence de Monsieur Jacques DRÈVETON, Maire.

PRÉSENTS : M. Jacques DRÈVETON, Mme Simonne DEBEAUPUIS, M. Matthieu FOURNY (procuration de Mme Marie-Anne JUMEAU), Mme Natacha BURNEL, M. Philippe FORESTIER, Mme Patricia GUISSSE, Mme Andréa BERIZZI, M. Richard ROBLIN, M. Etienne PROFFIT.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme Alexandra DERMONT, M. Giovanni BRUSCINO, Mme Marie-Anne JUMEAU (procuration à M. Matthieu FOURNY).

ABSENT(S) NON EXCUSÉ(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : (art. L 2121-15) : Mme Natacha BURNEL

NOMBRE DE MEMBRES :

EN EXERCICE : 12

PRÉSENTS : 09

VOTANTS : 10

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 30/06/2017

(Approbation par les élus de l'ancien conseil présents ce jour)

ORDRE DU JOUR

M14 : DÉLÉGUÉS RU DU RAPINET

Délibération n° 2017/04-01

Monsieur le Maire indique que suite à la délibération n° 2017-03-01 il convient de désigner par un vote à bulletin secret parmi les membres du Conseil municipal, les 3 représentants de la commune de Trilbardou qui siègeront au sein de l'Entente lors du prochain conseil Municipal.

Les délégués élus sont :

- M. Jacques DRÈVETON
- Mme Simonne DEBEAUPUIS
- M. Matthieu FOURNY

DÉLIBÉRATION

Pour : 10

Abstention : 00

Contre : 00

M14 : RECENSEMENT DE LA POPULATION – FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DE L'AGENT RECENSEUR

Délibération n° 2017/04-02

Il appartient à la commune de nommer et fixer la rémunération de l'agent recenseur qui va effectuer les opérations de collecte pour l'année 2018. L'agent recenseur nommé est Madame Julianne PARENT, la rémunération sera un forfait de 1 480.27 € bruts pour l'ensemble des opérations de collecte et de coordination

DÉLIBÉRATION

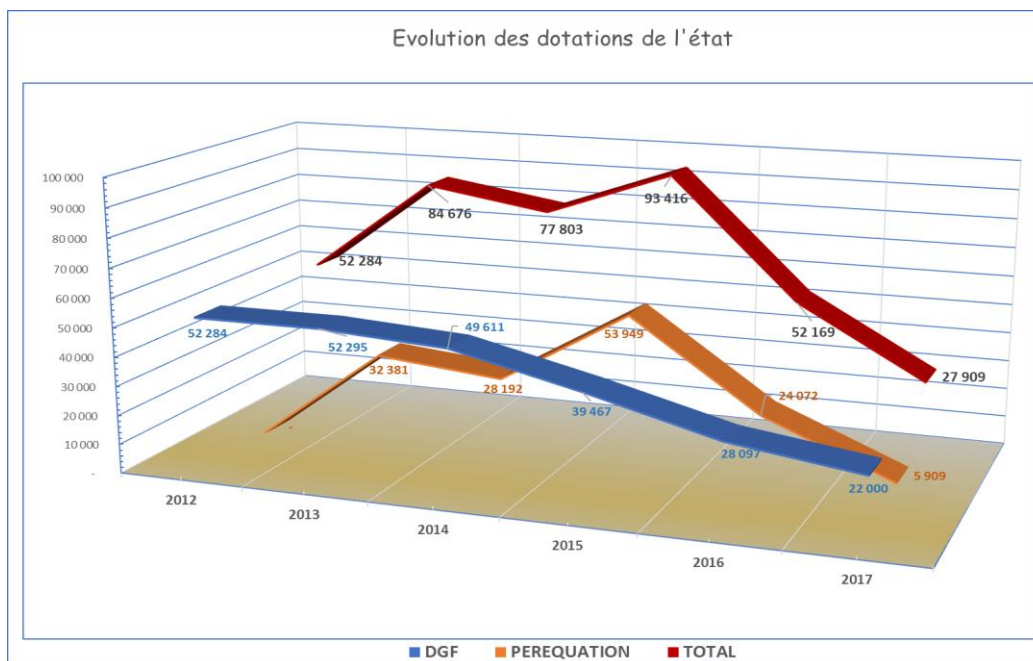
Pour : 10

Abstention : 00

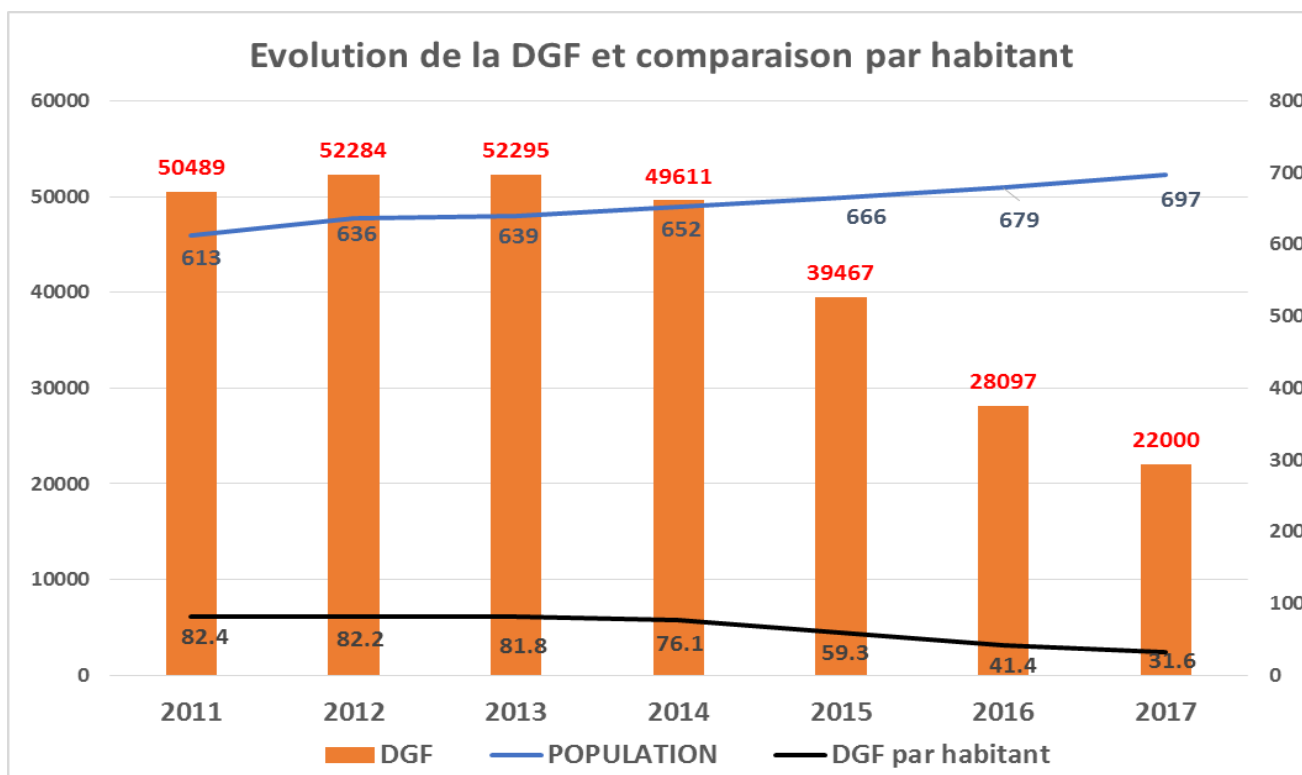
Contre : 00

DIVERS

Point sur les dotations de l'Etat et la baisse considérable et continue de ces dernières, invitant le conseil municipal à rester très vigilant face au budget.



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
POPULATION	613	636	639	652	666	679	697
DGF	50489	52284	52295	49611	39467	28097	22000
DGF par habitant	82.4	82.2	81.8	76.1	59.3	41.4	31.6



La séance est levée à 19H45